

travaux cournon-d'auvergne

AVENUE DE LA LIBERTÉ

À compter du 22 mai 2023, les travaux de renouvellement des conduites d'eau et assainissement préalables aux travaux InspiRe débutent avenue de la Liberté (entre l'avenue du Pont et la ZAC République). Les travaux ont été séquencés et dureront jusqu'à fin août.

La ligne 22 sera déviée dans le sens Lycée Lafayette> Cournon Hortensias par les rues du Pigeonnier, du Foirail et du Commerce.

En conséquence:

- mise à sens unique Est vers Ouest de l'avenue de la Liberté et interdiction de stationner d'un côté ou de l'autre de l'avenue en fonction de la phase de travaux ;
- l'ensemble des accès riverains sera maintenu;
- mise à sens unique Ouest>Est de la rue du Pigeonnier entre rue du Cornonet et rue du Foirail, et neutralisation du stationnement sur le trottoir Sud;
- mise à sens unique Sud>Nord de la rue du Foirail entre avenue de la Liberté et rue du Commerce, conservation du stationnement, sauf la dernière place avant le carrefour avec la rue du Commerce supprimée pour permettre les girations bus;
- mise à sens unique Ouest>Est de la rue du Commerce entre rue du Foirail et avenue du Pont.

Le renouvellement des conduites d'eau et d'assainissement se poursuivra dans ce secteur :

en septembre, rue Victor Hugo,

en octobre, rue Voltaire et avenue de la Liberté (entre l'avenue du Pont et la rue Voltaire).

Informations

Des coupures d'eau sont prévues et feront l'objet d'une information spécifique 24 à 48 heures à l'avance.

La collecte des déchets sera adaptée à l'avancement du chantier.

Pour signaler tout événement susceptible d'être perturbé par le chantier, notamment en cas de déménagement ou de travaux en domaine privé, contacter la Direction du Cycle de l'Eau au 04 73 42 62 40 ou par mail à : contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu



Calendrier



Lancement: 22 mai 2023

Durée: 14 semaines

« sous réserve des aléas de chantier non connus à ce jour », les dates seront mises à jour régulièrement sur le site InspiRe.



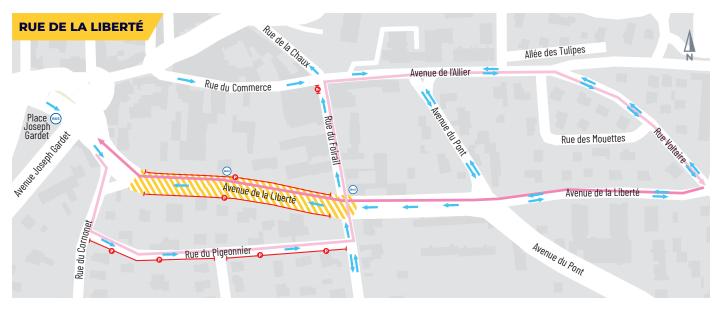












Phase 1: du 22 mai et 14 juillet

avenue de la Liberté, entre la rue du Foirail et la place Gardet : réduction de la voie et mise en sens unique dans le sens Foirail vers place Gardet. Stationnements interdits.



Phase 2: du 14 juillet au 25 août

avenue de la Liberté, entre l'avenue du Pont et la rue du Foirail : réduction de la voie et mise en sens unique dans le sens rue du Pont vers rue du Foirail. Stationnements interdits.













ougevif.fr - 28350 - 05/ 2023 -